

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-542

présenté par
Mme Pires Beaune

ARTICLE 58**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

À la dernière phrase de l'alinéa 13, substituer à la référence :

« I »

la référence :

« III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.